

Compte Rendu¹ — Nathan Hill, Cambridge

Paul G. Hackett. *A Tibetan Verb Lexicon: Verbs Classes and Syntactic Frames*. Ithaca: Snow Lion Publications, 2003. xiv + 209 pages. \$29.95. ISBN 1-5539-196-0

 'étude systématique de la syntaxe Tibétaine n'a commencé que très récemment. Ce livre est donc un événement très attendu. La démarche de l'étude de M. Hackett sur la syntaxe tibétaine s'inspire au départ de la linguistique informatique et de la traduction automatique. Les lecteurs de son livre seront vraisemblablement des êtres humains et non pas des machines. Par conséquent, il semble étrange que son approche de la grammaire tibétaine suive cette perspective. N'étant pas un linguiste, et certainement pas un linguiste avec des inclinations informatiques, je ne peux évaluer la contribution substantielle que ce travail apporte à telle ou à telle théorie. Je me limiterai plutôt à une discussion de la façon dont il contribue ou non à une compréhension effective de la grammaire tibétaine.

En l'état actuel des recherches sur la syntaxe tibétaine beaucoup de questions de base restent encore sans réponse. Il eût été plus utile que Hackett consacrer ses efforts à l'établissement des réalités de la syntaxe tibétaine, et moins de temps aux questions de traduction du tibétain en anglais. Une analyse factuelle de la grammaire tibétaine devrait être un préalable à toute traduction saine, particulièrement pour ce qui est des traductions effectuées par une machine manquant de *Sprachgefühl*.

L'auteur a choisi pour son corpus exclusivement des textes bouddhiques dont la plupart sont traduits du Sanscrit. On peut se demander si la description grammaticale d'une langue peut effectivement être faite en utilisant de telles sources. Il serait peut-être plus simple de commencer avec des textes narratifs. Si la grammaire anglaise n'était pas déjà bien étudiée, serait-ce une bonne idée que de la décrire exclusivement avec des traductions de Hegel? Ce choix est d'autant plus regrettable que le corpus philosophique sanscrit est en train d'être étudié lexicographiquement par J. S. Negi (1993-) de pair avec la rédaction de son dictionnaire exhaustif tibétain-sanscrit. Enfin, d'après moi, la forme verbale la plus intéressante aussi bien dans le domaine morphologique que syntactique est certainement l'impératif. Or les impératifs se trouvent rarement dans la littérature philosophique si on la compare à la littérature narrative. En fait, je ne trouve aucun impératif dans le dictionnaire mais je n'ai pas lu chaque lemme. S'il n'est pas erroné en soi d'étudier la syntaxe verbale dans une telle littérature, ce n'est néanmoins pas du tout le choix naturel.

Un regard sur sa bibliographie montre une faiblesse particulière dans les références à la littérature tibétologique.² Les deux livres jusqu'ici consacrés à l'étude de la syntaxe tibétaine (Tournadre 1996, et Zimmerman 1979) semblent avoir échappé à Hackett. En particulier, le travail de Zimmerman aurait mérité d'être consulté parce que Zimmerman s'intéresse également à "la linguistique théorique". En fait, la bibliographie ne contient

¹ Je tiens à remercier ici Guillaume Jacques, Marianne Ginalska, et Raja Haddad pour leurs corrections du français, et Bettina Zeisler pour ses remarques.

² Le *Thumi dgongs gter* par Dorje Wangchuk Kharto est donné sans date dans la bibliographie, or le livre date de 1979.

que des ouvrages en anglais, à l'exception de trois dictionnaires tibétain-tibétain (en fait seulement deux, *vide infra*). S'il ne peut pas consulter les travaux susmentionnés, au moins aurait-il dû consulter les travaux de Tournadre en anglais, ainsi que le compte rendu de Zimmerman par Miller (1982, en anglais) qui explique clairement certains problèmes méthodologiques avec "la linguistique théorique". Le seul prédecesseur qu'il ait consulté est Wilson (1992). Cette décision était certainement une erreur.

Wilson et Hackett ont décidé de suivre la tradition tibétaine sur le nombre de cas en Tibétain. La tradition indigène grammaticale énumère huit cas en imitant les huit cas du Sanscrit. Malheureusement, les systèmes d'inflexion nominale des deux langues ne sont pratiquement pas du tout comparables. Hackett et Wilson donnent les cas suivants: « 1. nominative (*ming tsam*), 2. objective (*las su bya ba'i sgra*), 3. agentive (*byed sgra*), 4. beneficiary/purposive (*dgos ched kyi sgra*), 5. originative (*'byung khung kyi sgra*), 6. connective (*'brel sgra*). 7. locative (*rten gnas kyi sgra*), 8. vocative (*bod sgra*) » (Wilson 1992: xii). Leur choix de maintenir dans certains cas les termes traditionnels latins et dans les autres de calquer le terme tibétain reste totalement arbitraire. On se demande pourquoi "namitive" et "callitive" ne sont pas préférables à "nominative" et "vocative" quand "beneficiary/purposive" remplace le terme plus simple et mieux connu de "datif". Sur son choix terminologique Wilson dit:

What I wish specifically to avoid in the traditional Western approach to Tibetan is the use of Latin grammatical categories, for example the use of the terms *accusative*, *instrumental*, *dative*, *ablative* and so on as names of the Tibetan declensions. These came into Western grammars of Tibetan by way of Western grammars of Sanskrit. The rationale for using these terms for Tibetan is clear and seems sensible but, in fact, is not. Sanskrit and Latin are both Indo-Aryan languages; they share a common root, and thus are grammatically similar. ... Tibetan, however is a member of the Tibeto-Burman group of languages, a group not related to the Indo-Aryan group. (xxx italiques dans l'original)

Il écrit indo-aryen quand il veut écrire indo-européen, et les langues génétiquement liées ne sont nécessairement grammaticalement semblables. Par exemple, le gaélique et le népalais sont tous deux des langues indo-européennes mais ne sont pas proches par leur structure grammaticale. Mais ce n'est pas suffisant de changer les noms des cas : il faut aussi en modifier l'analyse. En donnant la même analyse, mais avec un changement terminologique, Wilson ne fait que confondre sa description.

Par contre Hackett dit:

Some scholars have objected to the uses of Sanskrit or Latin equivalent grammatical terms in reference to Tibetan linguistic categories. I do not consider their objections to be substantially grounded... I will use these Latinate terms freely in the body of this text (xiii n. 2)

Evidemment, ces chercheurs sont anonymes et leurs arguments ne nécessitent pas une réfutation. Les sentiments de Hackett et Wilson sont donc tout à fait différents, bien qu'ils donnent exactement la même description. Il est clair que ces auteurs n'ont pas étudié le Latin. Le cas tibétain appelé "nominative" par Hackett et Wilson serait traduit en Latin par un accusatif dans la moitié des occurrences.

Le rapport entre le système casuel Latin et Tibétain est bien expliqué par Giradeau dans la préface de son dictionnaire Latin-Tibétain. Son explication est aussi la première explication correcte de l'ergativité en Tibétain. Concernant le cas nominatif il écrit :

1. — **Nominativus** simplex est vocabulum ipsum sine additamento, vel cum particulari ephatica *ni*.

Si est subjectum verbi, cui adest complementum, scribitur cum signo instrumentali : V. g. nominativus simplex : *bdag po yin dominus est ; dpon pos yi ge 'bri dominus scripturam exarat.*

Nominativus qui facit actionem verbi habentis complementum, ceu *nominativus instrumentalis* aut *agens*, notatur variis signis, juxta sequentes regulas...(1916 : iv italiques et type en gras dans l'original).

Et sur l'accusatif, il écrit :

5. — **Accusativus** vel nullum signum habet, vel utitur *la* praesertim post verba indicantia mentis operationes : V. g. *shing rmo agrum arare : pa ma la dga' parentes amare* (1919 : v italiques et type en gras dans l'original).

Hackett consacre une petite section à la description de l'ergativité. Il explique brièvement mais clairement ce qu'est l'ergativité. Mais malgré cette description, il appelle toujours absolutif le nominatif. Il donne même les termes "absolutif" et "ergatif" entre guillemets comme s'ils étaient moins précis. Il est ainsi surprenant de lire une phrase comme « In addition, Class V verbs take their objects in the nominative » (4). Le terme "absolutif" est déjà un classique employé dans les descriptions des langues ergatives, et je ne vois aucune raison pour ne pas l'employer en Tibétain. Quant au sujet qui consiste à donner des étiquettes à une structure grammaticale, van Driem (2001: 649) dit sagement:

The advantage of any conventional label is that it has a tradition of application to a more or less well-defined set of analogous, albeit non-equivalent grammatical categories.

Par contraste, Hackett (en suivant Wilson) maintient des étiquettes latines quand il n'existe pas d'analogie bien définie et innove ainsi sans aucune raison.

Il semble que nos deux auteurs pensent que les grammairiens indigènes ont raison du fait même qu'ils sont indigènes. Il faut noter que la tradition tibétaine grammaticale n'est pas vraiment indigène au sens où la grammaire de Pāṇini ou de Fujitani Nariakira (1738-1779) est indigène. Le système sanscritique décrit parfaitement bien la langue sanscrite mais ne décrit pas bien le Tibétain ni le Français, ni aucune autre langue. Le phénomène qui consiste à décrire une langue comme si elle en était une autre est relativement commun. On peut citer l'exemple classique du grec par rapport au latin. Le nom du cas accusatif (*accusativus* du verbe *accuso*) est une traduction du mot grec *ᾠτιακη* du mot *ᾠτια* (lui-même de *ᾠτεω* "demander") qui signifie dans ce cas "une cause" mais peut signifier aussi "une accusation". Mais les grammairiens latins l'ont traduit par "*accusativus*" bien que sa fonction n'ait aucun rapport avec l'action d'accuser (Allen et Greenough §338). Également, quand le savoir hollandais arriva au Japon, les grammairiens japonais quittant leur tradition propre décrivent leur langue comme s'il s'agissait du Néerlandais (Miller 1975: 1249-53). Les langues indo-européennes comme le sanscrit sont radicalement différentes des langues tibéto-birmanes et c'est simplement une erreur que de décrire le tibétain comme s'il s'agissait du sanscrit.

Le choix de la tradition grammaticale tibétaine d'analyser l'absolutif tibétain comme un premier cas sanscrit (c'est-à-dire nominatif) est peut-être plus sage qu'il n'y paraît au premier abord. Pour nous, le cas nominatif signifie le sujet du verbe, mais d'après le système de *kāraka*, le premier cas a une fonction nulle. Le troisième cas (c'est-à-dire l'instrumental) indique l'agent du verbe et le deuxième cas (c'est-à-dire l'accusatif) indique le patient du verbe ; mais il y a une règle qui dit qu'une phrase ne peut avoir les deux. En conséquence, la voix active donne le patient dans son cas propre et l'agent doit être placé dans le premier cas. Par contre, la voix passive donne l'agent dans son propre cas et le patient doit être placé dans le premier cas. Ainsi, une phrase sanscrite passive ressemble beaucoup une phrase tibétaine biactancielle ergative (Verhagen 2001: 279-283). La décision d'analyser l'accusatif sanscrit analogiquement avec les *la don* semble moins correcte, mais il convient de se rappeler que le deuxième cas du sanscrit (c'est-à-dire l'accusatif) a plusieurs fonctions en dehors de son emploi consistant à marquer l'objet d'une phrase transitive : il est possible que cette analyse ne soit pas aussi bizarre qu'elle paraisse (Kaschewsky 1978, Zeisler 2003). Même si les grammairiens tibétains avaient de bonnes raisons de décrire le système casuel comme ils l'ont fait, le mot anglais "nominative" n'a aucun rapport avec le système de *kāraka* et le mot anglais "accusative" n'implique pas forcément tous les emplois sanscrits : c'est donc une erreur grave pour nous de suivre les grammairiens tibétains dans leur analyse.

Bien sûr, l'étude de la tradition grammaticale traditionnelle est très importante, et pourrait ajouter beaucoup à notre connaissance de la grammaire, mais les deux sujets ne sont pas les mêmes. En mélangeant les deux, Wilson et Hackett ne contribuent pas beaucoup à l'une ni à l'autre. Inaba (1954) reste le meilleur en employant une étude des grammaires traditionnelles tout en étudiant la grammaire elle-même. Sa mention manque dans la bibliographie de Hackett. Miller n'est pas non plus cité malgré plusieurs de ses articles sur l'histoire de la grammaire au Tibet (*vide*

bibliographiam Verhaginis 2001 : 426-427). L'étude en deux tomes par Verhagen sur la tradition grammaticale est mentionnée, mais il ne semble pas que Hackett l'ait lue soigneusement. Bien que la plupart des grammaires indigènes soient des commentaires sur le *Sum cu pa* et *Rtags kyi 'jug pa* attribués à Thon mi Saṃbhoṭa, il est erroné de dire que les « Tibetan discussions of grammar date back to the two grammatical treatises attributed to Thon mi Saṃbhoṭa » (4) parce que les deux textes Tibétains grammaticaux les plus anciens ne sont pas des commentaires sur *Sum rtags*. Ni le *Smra ba'i sgo mtshon cha lta bu zhes bya ba* de Smṛtijñānakīrti (Verhagen 2001: 37) ni le *Yi ge'i sbyor ba* de Sa skya Paṇḍita Kun dga' rgyal mtshan (1182-1251) (Verhagen 2001: 69) n'en sont des commentaires, bien que le dernier partage des passages *in extenso* avec le *Sum cu pa* et le *Rtags kyi 'jug pa*. Les premiers textes explicitement écrits comme des commentaires sur *Sum rtags* sont à ma connaissance les commentaires de Dbu pa blo gsal (*florit ante 1253 ad post 1310*)³ (Mimaki 1992).

De plus, Hackett dit

In these [c'est-à-dire *Sum rtags*] and subsequent commentaries, Tibetan verbs are divided into three categories based on the dominant relational characteristics of their arguments: *tha dad* ("different"), *tha mi dad* ("not different") and *rje mthun* ("concordant"). (4-5)

Ni le *Sum cu pa* ni le *Rtags kyi 'jug pa* n'emploient le terme *tha dad pa*. Ces mots se trouvent parfois dans le célèbre commentaire de Si tu pa' chen Chos kyi 'byung gnas (1699/1700-1774) mais n'y apparaissent pas comme des termes techniques.⁴ L'emploi de ces termes comme termes standards est assez récent. Il existe aussi des termes équivalents *byed 'bral las tshig* et *byed med las 'tshig* qui sont plus communs dans les textes traditionnels et sont les termes actuels employés dans l'est du pays. L'histoire de la terminologie grammaticale Tibétaine mérite une étude spécifique. On peut dire au moins sur ce point que ces termes ne viennent pas directement de Thon mi Saṃbhoṭa.

Pour en revenir au système casuel, le système sanscritique consistant à énumérer les cas pour le tibétain confond complètement des cas qui s'avèrent en fait indépendants, et crée ainsi des distinctions non existantes. Parmi les marques casuelles pour le "purposive" (c'est-à-dire le datif), nous trouvons *-su, -ru, -r, -tu, -du, -na, -la* ainsi appelés *la don* mais de manière surprenante la même suite se retrouve avec les marques casuelles du cas "locative". Quelle est donc la différence entre le "locative" et le "purposive"? La réponse est semble-t-il purement de nature sémantique. Il est évident qu'une telle classification est tout aussi erronée que si le datif du grec était divisé en instrumental et en datif, ou si l'instrumental du sanscrit était divisé en instrumental et en comitatif. Les critères à partir desquels les cas doivent être énumérés sont la morphologie et la syntaxe mais pas la

³ Son maître Rig pa'i Sengge mourut en 1253 d'après Gene Smith, et il compléta le *bKa' 'gyur* ancien de Narthang avant 1310 d'après Eimer (2002 : 1310).

⁴ Je remercie ici le Prof. Tom Tillemans pour cette précision.

sémantique. S'il y a des fonctions du même cas qui diffèrent beaucoup sémantiquement, il est préférable de les indiquer séparément, comme "datif instrumental" (pour le grec) ou bien "instrumental d'accompagnement" (pour le Sanscrit) et non pas de créer *ex nihilo* des cas nouveaux.

L'erreur consistant à ne pas distinguer assez de cas est également commise par les auteurs qui ne suivent pas aveuglément le système sanscritique. Tournadre (1996: 115) dans sa monographie brillante sur l'ergativité distingue cinq cas : 1. l'absolutif -Ø, 2. l'ergatif-instrumental -*kyis*, -*gyis*, -*gyi*, -*s*, 3. le génitif-relatif -*kyi*, -*gyi*, -*gi*, -*i*, 4. l'oblique -*su*, -*ru*, -*r*, -*tu*, -*du*, -*na*, -*la*, et 5. l'ablatif-ergatif -*las*, -*nas*. Cette description est valide pour la langue moderne de Lhasa (le sujet de son étude), et bien qu'il s'agisse sans doute d'une amélioration énorme, parmi les marques casuelles du cas oblique (*la don*), on remarque que cinq sont des alternatives allomorphiques l'une de l'autre (-*su*, -*ru*, -*r*, -*tu*, -*du*) alors que les autres deux (-*la* et -*na*) sont des morphèmes complètement différents qui n'ont pas la même fonction que les cinq susmentionnés.

La plupart des chercheurs (y compris Tournadre) traitent ce problème en faisant des *la don* des marques du même cas, et en décrivant ensuite toutes les nuances de leurs différents emplois. Méthodologiquement ceci n'est pas justifiable; des morphèmes distincts qui ne sont ni lexiquement ni allophoniquement déterminés doivent avoir leur propre cas. La situation est exactement parallèle avec les deux ablatifs -*las* et -*nas* qui sont clairement distincts par leur forme et leur fonction, malgré leurs classifications fréquentes comme marques du même cas.

DeLancey est le seul chercheur qui, à ma connaissance, ait correctement distingué ces formes en cas distincts: « locative/allative -*la*, locative/illative -*na*, ablative -*las*, elative -*nas* », et « terminative -*r~ru/su/tu/du* » (2003 : 258). Malheureusement, il ne compte pas l'absolutif comme un cas, bien qu'il le décrive correctement avec l'appellation « zero marking » (258).

Il convient par ailleurs de considérer le -*dang* comme marque casuelle et non comme une conjonction. Ceci a été suggéré pour la première fois par Beyer (1992: 270) mais défendu de façon convaincante par Tournadre qui mérite la longue citation suivante:

Aucun cas ne peut précéder ou suivre *dang*. Dans d'autres dialectes, notamment en Ladakhi, *dang* correspond à l'instrumental et à l'associatif. En tibétain central, *dang* peut être remplacé par d'autres cas tel que l'oblique ou l'absolutif. Comme toutes les autres marques casuelles, l'absolutif, le génitif, l'ergatif-instrumental, l'ablatif ou l'oblique, la marque associative possède deux types de fonctions: casuelles et connectives. Rappelons, en outre, qu'en Amdo la marque habituelle correspondent à la conjonction de coordination *dang* en tibétain standard est *la*, qui est aussi une marque casuelle. (2003: 368 n. 13)⁵

⁵ Les marques casuelles doubles apparaissent de temps en temps; voici deux exemples tirés de le *Mi la rnam thar*:

Il est certainement correct de classer *-dang* comme une marque casuelle. Je puis ajouter un petit argument additionnel à celui de Tournadre. Dans le *Mi la rnam thar*, on trouve « *bla ma dang mjal ba'i tshel* Quand je rencontre le lama » (de Jong 1959: 38-39) traduit en mongol par « *blam-a-luγ-a ayuljaqui cay-tur* » (Bosson 1967 : 29r l. 5-6). Ici le cas comitatif est employé par le traducteur Mongol pour un *-dang* Tibétain. Pour lui, le *-dang* était donc bien une marque casuelle.

Une synthèse de Tournadre et DeLancey produit un total de neuf cas :

Figure 1 Le Système Casuel Tibétain

1. absolutif	-Ø
2. génitif	-kyi, -gyi, -gi, -'i
3. agentif	-kyis, -gyis, -gyi, -s
4. allatif	-la
5. locatif	-na
6. terminatif	-r ~ -ru, -su, -tu, -du
7. ablatif	-las
8. elatif	-nas
9. associatif	-dang

Hackett discute fréquemment de termes linguistiques tels que sujet et objet (4, 8, 10) bien qu'il ne définisse jamais ces termes, et il semble croire qu'ils sont applicables universellement aux langues. Ni Tournadre (1996: 66-74) ni Tillemans (1989: 77) ni la tradition indigène ne trouvent utiles de telles notions (Tournadre 1996: 74). De plus, Hackett parle de gérondif et du participe en général sans aucune référence à une langue spécifique (12). Par exemple, il dit « The future participle is a verb form which does not exist as such in English » (20) ; le participe futur n'existe nulle part. Il est peut être

« *nged-kyi bu 'di-la snying-rus ye med-do khyed grogs-po-rnams-kyis skul-lcags-gyis la mthu shin-tu mkhas-pa zhig slobshog-cig / 'dir slebs dus sna-len dang bya-dga' gzab pa byed do* » *zer ba byed 'dug / /* Elle dit « Lui, mon garçon, n'a point d'assiduité. Vous, amis enseignez [lui] la bonne connaissance de la magie avec motivation. Quand vous arriverez ici, je [vous] offrirai l'hospitalité et [vous] dédommagerai ». (de Jong 1959: 37.26-37.29)

« *bdag-la yul mi khyim mtshes skyid-du phangs-pa 'ga' bdog-pas/ yul-du rtags thon-pa'i mthu phul-du phyin-pa zhig thugs-rjes 'dzin-par zhu zhing / de-bar gyi lto gos kyang thug-rjes 'dzin-par zhu* » *zhus-pas/* J'ai demandé « J'ai des voisins peu sympathiques dans mon pays, aussi ayez pitié de [moi] et conférez[-moi] la magie qui démontre des signes dans [mon] pays, et ayez pitié de moi en me fournissant de cette façon nourriture et vêtements ». (de Jong 1959: 39.3-39.5)

Mais il est intéressant de remarquer que *dang* se retrouve rarement avec d'autres marques casuelles. Il y a plusieurs exemples de *dang la*, *na dang*, *la dang*, et *dang na* dans Imaeda et al. (2001).

utile de décrire λυσόμενος et *dāsyāmānas* avec la même étiquette parce qu'ils sont proches en termes de fonction et de dérivation morphologique, par contre le formation latine *optaturus* est similaire en terme de fonction mais pas en terme de dérivation morphologique. Dans les trois langues, le participe est un adjectif verbal qui s'accorde en cas, nombre, et genre avec le nom qu'il modifie ; puisque ce n'est pas vrai pour la formation Tibétaine, alors cette description est méthodologiquement indéfendable. Si *thob kha ma* est un participe futur, alors "prêt à faire" l'est aussi et nous découvrons qu'en fait un tel "participe" existe également en anglais : "about to do". Chaque langue doit être expliquée selon sa propre structure. Citons ici l'avis de Tournadre :

... le spectre de l'ethnocentrisme nous guette imperceptiblement et il ne faut pas, sous prétexte d'universalité, sacrifier à la réalité du système linguistique étudié. (1996: 66)

Ou encore un sentiment similaire de van Driem:

linguistics must be on guard against believing in the metalinguistic reality of putative categories of grammatical meaning... this type of exercise is fundamentally exegetical and not the best way to describe and document meanings. (2001: 646 et 647)

A un endroit de son ouvrage, Hackett identifie *tha dad pa* avec "transitif" et *tha mi dad pa* avec "intransitif" (6) mais plus loin, il objecte que « this rendering of the term [*tha dad pa*] is problematic because some *tha dad* verbs have "intransitive" uses » (31 n. 14). Il ne définit jamais ce que "transitif" veut dire. Ce terme pose des problèmes même dans la description des langues accusatives bien étudiées.⁶

La terme "transitif" dans des langues ergatives devient plus problématique, et il est inadéquat de l'utiliser comme un autre "universel linguistique" non défini. Je ne peux pas discuter de l'utilisation du terme "transitif" par Hackett parce que je ne la comprends pas, mais en tous cas, les termes "transitif" *tha dad pa* et "intransitif" *tha mi dad pa* sont inutiles dans la description du Tibétain. Le terme "transitif" *tha dad pa* indique les verbes biactanciels volontaires, alors que "intransitif" *tha mi dad pa* inclut tous les verbes monoactanciels (volontaires ou involontaires), ainsi que les verbes involontaires biactanciels (Tournadre 1996: 191 n. 200). Beaucoup d'auteurs ont combiné l'actance et la volition sous la rubrique "transitivité" — le premier est essentiellement une question de syntaxe, et le second de sémantique. Bien que la plupart des verbes biactanciels soient volontaires (par exemple *gsod* "tuer") et la plupart des verbes monoactanciels involontaires (par exemple *na* "être malade"), il y a des verbes biactanciels involontaires (par exemple *mthong* "voir"), et verbes monoactanciels

⁶ Pour une discussion de ce problème en Sanscrit, voir Jamison (1983 : 25-31).

volontaires (par exemple 'gro "aller"). Ainsi, analyser le verbe dans ces deux seules catégories est une simplification brute.

Figure 2: transitif (gris), intransitif (blanc)

	volontaire	involontaire
biactanciel	gsod "tuer"	mthong "voir"
monoactanciel	'gro "aller"	na "être malade"

Comme exemple de cet abus terminologique, on peut citer la phrase « The participle form of the verb is used in forming the present active and the past passive constructions » (11) qui ne veut strictement rien dire. Aucun savant ne trouve une opposition de voix en Tibétain (Tillemans 1989 : 86 ; Tournadre 1996: 98). Si Hackett pense qu'il y a une opposition de voix il faut la démontrer au préalable.

Les lemmes individuels commencent avec la suite de quatre formes morphologiques du verbe tibétain. Les divers lexiques actuels ne s'accordent pas sur ces formes morphologiques. Dans une note, Hackett mentionne les différents lexiques d'où il prend ses formes morphologiques (xiii n.3) mais dans les lemmes individuels, il ne mentionne pas la source de ses informations. Cette absence de mention est regrettable car tous les dictionnaires tibétains ne sont pas aussi fiables en ce qui concerne les conjugaisons.

Il cite des exemples de la littérature et mentionne la source de ces citations mais il ne donne ni page ni ligne, et on doit lire tout le livre cité pour vérifier ces citations. Peu de dictionnaires tibétains ont des exemples pris dans la littérature, et parmi ceux qui donnent une citation, pratiquement aucun d'eux n'indiquent la page et la ligne. Le dictionnaire de Hackett est parmi les meilleurs pour ses exemples textuels, mais il aurait été relativement facile d'ajouter une citation spécifique.

Il semble que Hackett pense que le *Tshig mdzod chen mo* (Zhang 1985) et le *Bya tshig tshig mdzod* (Li 1985) sont indépendants (xiii n. 4). Mais, la seconde est simplement un extrait de la première et n'a aucune valeur indépendante comme on peut facilement s'en rendre compte dans la préface :

« *bya tshig tshig mdzod* » 'di ni « *bod rgya tshig mdzod chen mo* » de'i nang gi *bya tshig tha snyad rnams 'dems sgrig byas pa zhig yin/* [Ce *bya tshig tshig mdzod* a sélectionné ses entrées verbales dans le *tshig mdzod chen mo*] (Li 1988: 2).

Juste après les formes morphologiques, il donne la classe syntactique du verbe. C'est là la vraie contribution de cette œuvre. Hackett est le premier auteur qui prend la peine de classer syntaxiquement tous les verbes de la langue.⁷ Il divise les verbes en huit catégories différentes, chacune déterminée par les deux cas qui sont requis par les arguments du verbe dans une phrase. Dans la mesure où l'on peut convertir cette classification en une classification meilleure, son travail est partiellement réutilisable, mais il

⁷ Sauf pour le verbe 'byang auquel il manque une indication de classe syntactique.

convient de garder à l'esprit les défauts de son analyse des cas, influant évidemment sur l'analyse du verbe.

La nature de ces classes syntactiques n'est pas clairement expliquée et l'on doit consulter Wilson pour mieux les comprendre. Au tableau synoptique de Hackett (5) j'ajoute les exemples donnés par Wilson.

Figure 3 Les emplois des verbes d'après Wilson et Hackett

I. Nominative-Nominative Verbs	<i>yin</i> "être"
II. Nominative-Locative Verbs	
2.1 simple verbs of existence	<i>yod</i> "exister"
2.2. verbs of living	<i>gnas</i> "rester, être"
2.3. verbs of dependence	<i>rten</i> "dépendre de"
2.4. verbs expressing attitudes	<i>chags</i> "désirer, aimer"
III. Nominative-Objective Verbs	
3.1. verbs of motion	<i>'gro</i> "aller"
3.2. nominative action verbs	<i>snang</i> "apparaître"
3.3. rhetorical verbs	<i>rung, rigs</i> "être capable"
IV. Nominative-Syntactic Verbs	
4.1. separative verbs	<i>grol</i> "être libéré"
4.2. verbs of containment	<i>stong</i> "être vide"
4.3. conjunctive verbs	<i>'brel</i> "connecter"
4.4. disjunctive verbs	<i>bral</i> "se séparer"
V Agentive-Nominative Verbs	<i>ston</i> "démontrer"
VI Agentive-Objective Verbs	<i>lta</i> "regarder"
VII Purposive-Nominative Verbs	<i>dgos</i> "avoir besoin de"
VIII Locative-Nominative verbs	
8.1. verbs of possession	<i>med</i> "ne pas avoir"
8.2. attributive usage	<i>zer, byed, gsung</i> "être appelé"

En général, ces sous-classifications sont seulement des étiquettes sémantiques arbitraires, peut-être utiles pour les élèves débutants, mais elles ne reflètent aucune réalité structurelle de la langue, et je n'en tiendrai donc pas compte. Le "locative", l'"objective" et le "purposive" ne peuvent pas être distingués morphologiquement l'un de l'autre, comme s'ils étaient un mélange du terminatif, de l'allatif, et du locatif.

En discutant la raison nécessitant de distinguer le "purposive" et le "locative" Wilson dit:

Since the particles that mark the seventh and fourth cases (the *la*-group of particles) are the same, both classes are structurally similar.

Verbs of necessity—following traditional Tibetan grammarians—require fourth case subjects, since the fact of needing something shows purpose (*dgos pa*) or potential benefit. (1992: 594)

Malheureusement, il ne donne aucune citation de grammaire indigène, et si l'on se rappelle la remarque de Tounadre que « les grammairiens indigènes ne possèdent pas de terme équivalent à notre sujet » (1996: 74), on est en droit

de s'interroger sur la validité d'une telle définition. Pour le moment, je suis Tournadre en appelant conjointement ces trois cas (terminatif, allatif, et locatif) "l'oblique".

La catégorie la plus intéressante est celle du "Nominative-Syntactic Verbs". Ici les sous-catégories sont très importantes parce qu'elles représentent en fait plusieurs structures syntactiques tout a fait différentes. Les verbes de la catégorie "4.1. separative verbs" ont un actant à l'absolutif et l'autre soit à l'ablatif soit à l'élatif. Il donne les exemples *grol* "être libéré", *thar* "passer", '*dad* "id.", et *ldog* "renverser". Michael Hahn (1994 : 108) y ajoute *skyob* "protéger" et '*dzur* "éviter". Les verbes classifiés sous l'appellation "4.2. verbs of containment" ont un actant à l'absolutif et un autre à l'instrumental (c'est-à-dire à l'agentif mais pas dans sa fonction ergative). Wilson (1992: 604) donne les exemples *stong* "être vide", *dben* "isoler", *dbul* "manquer", *phongs* "être dénué de"; Hackett (31 n. 15) y ajoute aussi *gang* "être plein de"⁸. Bien que Tournadre ne donne aucune classe de ce type dans son étude des classes verbales, il discute de ces verbes (1996: 141) et en donne les exemples suivants : *khengs* "être rempli (de/par) / être couvert (de/par)", *bskor* "être entouré (de/par)", *g.yogs* "être couvert (de)" , *phyug* "riche/ abondant (en)", *gtso* "être essentiel/premier (par/en)", *rgyan* "être orné (de)", *spras* "être paré (de)", *mtho* "être haut (de)"; *khyab* "comprendre, embrasser, englober", *mnar* "être tourmenté (par)", *mchod* "faire offrande (de)". Les deux sous-catégories restantes, "4.3. conjunctive verbs" et "4.4. disjunctive verbs", sont en fait syntaxiquement équivalentes. Elles nécessitent un actant à l'absolutif, et un second à l'associatif. Bien que Wilson et Hackett analysent la fonction casuelle du *-dang* correctement, ils ignorent, d'une manière ou d'autre, qu'il s'agit d'une marque casuelle. Wilson (604) donne les exemples suivants : '*brel* "connecter", *phrad* "séparer" *bcas* "posséder", *mthun* "s'accorder (avec)", *bral* "être séparé (de), être dénué (de)", '*gal* "enfrenner, aller contre" et y ajoute Tournadre (2003: 368) *ldan* "posséder", *mtshungs* "comparable à", *mjal* "rencontrer" (hon.), *thug* "rencontrer", *stun* "accorder, harmoniser", '*thab* "lutter avec", *thag nye* "être proche (de)", '*grog*s "s'associer avec, accompagner de", *sbrags* "lier", *sbyar* "coller", *lhan* "être ensemble", *mnyam po* "être (avec)", '*dre* "se mélanger avec", *sbrel* "connecter, attacher", *sdeb* "joindre", et *dmag brgyab* "faire la guerre avec / contre".

Malheureusement, Hackett insère dans son dictionnaire tous ces verbes dans la classe IV, si bien que ces différences importantes mises en évidence par Wilson sont complètement omises.

Un rappel de la liste susmentionnée avec les changements terminologiques nécessaires donne les catégories suivantes :

⁸ Hackett donne aussi *rtsal* 'avoir puissance' mais son exemple suggère [Erg. Abs.] pour la syntaxe, et il est l'unique auteur à donner ce mot comme verbe et non comme un nom.

Figure 4: Nouvelle analyse des classes syntactiques d'après Wilson et Hackett suivant notre terminologie

I. Verbes Absolutif-Absolutif	[Abs. Abs.]
II / III. Verbes Absolutif-Oblique	[Abs. Obl.]
IV.1 Verbes Absolutif-Ablatif/Elatif	[Abs. Abl/Ela.]
IV.2 Verbes Absolutif-Instrumental	[Abs. Instr.]
IV.3 / IV.4. Verbes Absolutif-Associatif	[Abs. Ass.]
V. Verbes Ergatif-Absolutif	[Erg. Abs.]
VI. Verbes Ergatif-Oblique	[Erg. Obl.]
VII / VIII. Verbes Oblique-Absolutif	[Obl. Abs.]

Cette classification ne prend en compte que les verbes biactanciels. C'est là une importante lacune dans ce travail, car il existe également en tibétain des verbes monoactanciels et triactanciels. Hackett a analysé tous les verbes mono- et triactanciels comme s'il s'agissait de verbes biactanciels. Par exemple il cite *na* "être malade" et '*chi* "mourir" tous deux comme III (c'est-à-dire. Abs. Obl.). Quel est alors le nom à l'oblique? L'auteur ne cite aucun exemple. On peut bien dire « il meurt à l'hôpital » mais ce n'implique pas que "mourir" soit biactanciel. Un complément de lieu peut accompagner un verbe quelconque, comme dans : « Il donne un cadeau à sa mère à la gare ». Alors que Tournadre analyse les verbes de mouvement comme monoactanciels, Hackett les classe comme biactanciels. Bien sûr, ils se retrouvent fréquemment avec une destination mais la destination n'est pas du tout obligatoire. Par contre, pour les verbes affectifs comme *dga'* "aimer bien", un complément à l'oblique est au moins toujours sous-entendu. Tournadre mentionne aussi que

Certains verbes (résultatif notamment) qui sont monoactanciels admettent parfois des emplois biactanciels. ... si la situation implique l'action involontaire d'un agent sur l'objet (1996 : 189).

Il décrit de tels verbes comme étant à demi actanciels. Peut-être la solution se trouve-t-elle dans un système à quatre degrés avec des verbes purement monoactanciels, des verbes monoactanciels compatibles avec un syntagme locatif, des verbes monoactanciels qui ont des utilisations biactanciels occasionnelles, et des verbes qui doivent s'accompagner d'un deuxième syntagme nominal, c'est-à-dire des verbes biactanciels proprement dit. Je ne suis pas exactement certain de savoir comment aborder le problème des verbes de mouvement avec des compléments de lieu. Mais il est certainement erroné de considérer tous les verbes tels que *na* et '*chi* comme biactanciels.

L'erreur consistant à traiter tous les verbes triactanciels comme s'ils étaient biactanciels n'est pas aussi grave, parce qu'en fait ils sont tous biactanciels, mais la triactancialité est toujours un aspect important de la grammaire tibétaine. Hackett donne '*bul* "donner" comme classe V (c'est-à-dire Erg. Abs.) bien que son exemple: « '*jig rten mgon la phul* [I] offer [this] to the protector of the world (the Buddha). [ALP] » ne contienne aucun ergatif. En fait, il a seulement montré que le verbe sous-catégorise [Abs. Obl.], ce qui

montre qu'il n'a pas tenu compte des verbes triactanciels. Afin d'analyser tous les verbes comme biactanciels, il a été forcé d'inventer des compléments pour les verbes monoactanciels (*na* et *'chi*) et de les ignorer pour les triactanciels (*'bul*).

Actance, volition, et structure casuelle sont récapitulées brièvement par Tournadre (2001 : 55) en employant le diagramme suivant. Puisque quelques verbes peuvent participer à plus d'un type, il n'est pas nécessaire de différencier entre ces types — par exemple verbes monoactanciels volontaires du type absolutif et ergatif — (Tournadre 2001: 55):

Figure 5 Le résumé de actance, volition, et structure casuelle d'après Tournadre (2001)

[1-valence][+volonté]	<i>sleb</i> "arriver"
[1-valence][-volonté]	<i>'bab</i> "tomber"
[2-valence][+volonté][ergatif] ⁹	<i>gsod</i> "tuer"
[2-valence][+volonté][mixe]	<i>lta</i> "regarder"
[2-valence][-volonté][ergatif]	<i>dran</i> "se souvenir"
[2-valence][-volonté][possessif/bénéfactif]	<i>rnyed</i> "trouver"
[2-valence][-volonté][affectif]	<i>dga'</i> "aimer bien"

Etant donné que Hackett ne tient aucun compte de la volition, ce système est trop nuancé pour être utile en employant son livre. Évidemment, la volition est un facteur plus important dans la langue parlée qu'en tibétain classique qui est l'objet d'étude choisi par Hackett. Cependant, il eût été préférable qu'il la prît en considération. En combinant les analyses de Tournadre et de Hackett, nous obtenons les classifications syntactiques suivantes :

Figure 6: Résumé provisoire de toutes les classes syntactiques

Monoactanciel		
[1-valence]	[Abs.]	<i>'bab</i> "tomber", <i>sleb</i> "arriver"
Polyactanciel		
[copule]	[Abs. Abs.]	<i>yin</i> "être"
[ergatif]	[Erg. Abs. (Obl.)]	<i>gsod</i> "tuer", <i>dran</i> "se souvenir"
[mixe]	[Erg. Obl.]	<i>lta</i> "regarder"
[poss./bene.]	[Obl. Abl.]	<i>rnyed</i> "trouver"
[affectif]	[Abs. Obl.]	<i>dga'</i> "aimer bien"
[séparatif]	[Abs. Abl/Ela.]	<i>grol</i> "être libéré"
[contenir]	[Abs. Instr.]	<i>stong</i> "être vide"
[associatif]	[Abs. Ass.]	<i>mjal</i> "rencontre (avec)"

⁹ Les verbes triactanciels (par exemple *'bul* 'offrir') sont inclus dans cette catégorie par Tournadre (2001: 55). J'ai modifié la terminologie de ce tableau conformément à Tournadre (1996). Pour une discussion détaillée du système casuel du Ladakhi en comparaison avec celui de tibétain écrit voir Zeisler (2002) et son site internet: « <http://www.sfb441.uni-tuebingen.de/b11/b11fieldwork.html> ».

Cette description des catégories syntactiques est la meilleure que je puisse fournir à l'heure actuelle; à l'avenir, il sera nécessaire de différencier l'oblique dans ses trois cas respectifs, et de différencier l'élatif et l'ablatif. Un dictionnaire effectif et utilisable devrait indiquer la volition de verbes puis la catégorie syntactique du verbe employant les abréviations des cas mentionnés ci-dessus. L'ouvrage qui s'approche le plus de ce but est actuellement le glossaire du manuel de Tournadre (2003), mais nous pouvons espérer que viendra un jour où tout dictionnaire de tibétain sera considéré comme inadéquat sans de telles classifications. Malgré ses nombreux défauts, le livre de Hackett est une étape importante dans cette direction.

Dans la préface, on trouve fréquemment des erreurs importantes. Déjà dans le deuxième paragraphe, il écrit:

A unique feature of Tibetan literature is its unprecedented level of morphological, grammatical, and semantic consistency over the span of more than twelve centuries, from the earliest translations of the *bka' 'gyur* and *bstan 'gyur* through to compositions of the twentieth century (ix).

Ce sentiment est très répandu mais inexact. Il existe de nombreuses langues conservatrices, parmi elles le latin, le grec, et le sanskrit. Hackett connaît manifestement au moins la dernière des trois. Mais malgré son conservatisme, le tibétain comme toutes les langues du monde a connu et demeure continuellement dans un processus de changement. L'opinion de Hackett est très difficile à tenir en particulier dans le domaine sémantique. Bien que les auteurs tibétains s'emploient vigoureusement à écrire avec la morphologie et la syntaxe du huitième siècle, ils n'écrivent pas sur les mêmes sujets qu'au huitième siècle. Les emprunts, notamment mongols, venant de la dynastie Yuan par exemple '*ja' sa* (< Mong. *jasay*) ou bien '*u lag* (< Mong. *ulaya*), démontrent que le lexique tibétain a changé. La description scientifique du changement linguistique en tibétain n'est pas aussi développée que dans les langues classiques européennes ou en sanscrit, mais quiconque a lu les inscriptions de l'époque impériale et des textes modernes remarque des changements importants. De plus, ce paragraphe donne l'impression que le *bka' 'gyur* et *bstan 'gyur* auraient été des collections préexistantes de textes sanscrits qui auraient été traduites en tibétain. Ceci n'est pas vrai (*vide* Eimer 2002).

Par ailleurs, les abréviations employées par Hackett sont trop compliquées. Pour chaque cas, il donne seulement un C majuscule et le numéro équivalent du cas sanscrit, par exemple C3 pour l'agentif. Mais pour chacune, il précise des sous-catégories superflues, dont douze pour l'absolutif. Personne ne peut se rappeler toutes ces abréviations en utilisant le dictionnaire, et on doit en permanence consulter la table des abréviations. Il aurait été possible de rendre les abréviations beaucoup plus simples. Citons par exemple l'entrée pour '*bab*¹ :

'bab¹ III *bab/ 'bab/* to descend; to fall; to flow downward; AP(), S(), RPN(), NP(), PN()UC1.3.1,NO(),C6.3,RCM, NP(), C2.3.1, C1, VP()
mdor na bdag gi don gyi phyir/ khyod kyis gzhan la gnod byas gang / gnod

de sems can don gyi phyir bdag nyid la ni 'bab par gyis / In brief, for the sake of sentient beings, may [all] those harms – whatever harms that I have caused to others in order [to accomplish] my own purposes – fall upon me. [BCA].

Dans la notation que nous proposons, cette entrée aurait été :

'bab¹ [Abs. Obl.] *bab/ 'bab/* descendre; chuter; tomber; couler en bas. *mdor na bdag gi don gyi phyir/ khyod kyis gzhan la gnod byas gang / gnod de sems can don gyi phyir bdag nyid la ni 'bab par gyis / en-bref-ADV soi-GEN intérêt-GEN à-cause-de-POST / toi-ERG autres-AL mal-ABS faire-V quelconque / mal ce-ABS créatures intérêt-GEN à-cause-de-POST soi-même-AL TOP chuter-V-(pres)-NOM-TERM faire-V-(imp) / En somme, quelque mal que tu fasses à d'autres dans ton intérêt, que ce mal retombe sur toi-même pour l'intérêt des créatures.*

Pour le verbe *zhon* "to mount, to ride" (157), il donne la classe syntactique V [pour nous Erg. Abs.] malgré son exemple « *rta la mngon par zhon bzhin du* like someone who is mounted upon a horse [MMK] ». Sans aucun contexte, je préfère la traduction « like conspicuously riding a horse ». Le seul cas que nous ayons dans cet exemple est l'allatif; ainsi, il devrait avoir donné la structure syntactique comme classe VI [pour nous Erg. Obl.] ou bien classe II/III [pour nous Abs. Obl.]. Bien que cette analyse s'avère meilleure, le problème ne peut être résolu sans d'autres preuves. Hackett ne se sert pas de Byams pa rdo rje (1996) qui plaide d'une manière concluante pour le verbe ayant la syntaxe [Abs. Obl.].¹⁰ Alors, *zhon* ne veut dire pas "to ride" mais "to ride on" exactement comme on français on dit "aller à cheval". Pour le verbe *klog* "lire", il donne le passé comme *bklags* et l'impératif comme *klogs*. En fait, le passé historique est *blag* comme déjà noté par Nobel (1950 : 152), de Jong (1974) et Hahn (1999). L'imperatif *lhogs* se trouve même dans les dictionnaires et listes de verbes par exemple dans le *Rnam dbye brgya dang nga bya bye las sogs kyi khyad par mdo tsam brjod pa dka' gnad gsal ba'i me long* par A kya Yongs 'dzin Dbyans can dga' ba'i blo gros (1740-1827). De même, il donne la forme *bklubs* comme passé de *klub* "décorer", bien qu'Eimer (1987) et Hahn (1999) aient montré que la forme la plus ancienne était *blubs*. Il ne fait aucune référence au verbe *bon* bien que Uray (1964) ait consacré une étude spécifique à ce verbe, et il ne mentionne pas non plus le verbe *'dring*, malgré l'étude de Li (1959). On peut multiplier ces oublis *ad nauseam*.

Dans la liste d'abréviations (37), il donne la particule *ni* comme marqueur explicite du cas absolutif (pour lui nominatif). Ce n'est certainement pas correct. La compréhension conventionnelle est que *ni* « can be placed anywhere in a sentence » (Nagano 1997) et n'affecte aucunement la syntaxe de la phrase. Voici quelques exemples trouvés dans les inscriptions royales anciennes montrant l'emploi de *ni* avec la majorité de cas distincts.

¹⁰ D'après Bettina Zeisler (2003 : 31), les deux cas [Erg. Abs.] et [Abs. Obl.] sont possibles pour ce verbe.

1. absolutif -Ø

Sur la face sud de l'inscription de Zhol, nous trouvons: *'bal dang / lang glo ba rings / bden bar gyurd te / khong ta nI bkyon phab ste // 'Bal and Lang were proven truly to be disloyal and they were punished (Li et Coblin 1987: 143, 158).*

2. génitif -kyi, -gyi, -gi, -'i

Sur la face est du traité sino-tibétain, nous trouvons: *gtsIgs kyi yI ge zhlb mor brIs nas // rgyal po chen po gnyIs kyI ni phyag rgyas btab // blon po gtsIgs gtsIgs 'dzin pa la gtogs pa rnams kyI ni lag ylg du bris te // gtsIgs kyi yI ge dkor gyi phyag sbal du bzhag go // After the text of the treaty was accurately written, the two great rulers affixed their seals. It was signed by the various officials who participated in concluding the treaty. The treaty document was preserved in the treasury (Li et Coblin 1987: 74, 76).*

3. agentif -kyis, -gyis, -gyi, -s

Sur la face est du traité sino-tibétain, nous trouvons: *thugs rje chen pos nI // bka' drIn gyis dgab pa la phyI nang myed pas // with great compassion they do not discriminate between the interior and exterior in protecting [the people] with their favors (Li et Coblin 1987: 38, 78).*

4. allatif -la

Sur la face sud de l'inscription de Zhol, nous trouvons: *btsan pho khrI srong lde brtsan gyi sku la ni dard du nye // The life of the btsan-po Khri-srong-lde-bstan the son, was almost endager (Li et Coblin 1987: 143, 158).*

6. terminatif -r ~ ru, -su, -tu, -du

Sur l'inscription du pont de 'Phyong rgyas, nous trouvons: *yar ni ta zhig gyi mtshams man chad mar ni long shan gyi la rgyud yan cad / chab 'og du tse* Upwards, as far as the border of Ta-zhig and downwards all the way to the chain of passes of Long-shan, they came under his sway (Li et Coblin 1987: 229, 232). Ou bien sur l'inscription de Zhwa'i lha khang nous trouvons: *gtsIgs snga ma'I steng du phyIs gtsIgs bsnan bskyed de / gnang ba yang / zhib tu nI gtsIgs gyI yi ge la brIs te / What was granted subsequently, adding to and expanding the decree, over and above the former decree, has been carefully written (Li et Coblin 1987: 272, 294).*

9. associatif -dang

Sur l'inscription du pont de 'Phyong rgyas, nous trouvons: *lha btsan po khri srong lde brtsan gyi zha snga nas kyang / yab myes kyi lugs bzhin lha'i gtsug la ni ma nyams / gnam sa'i chos dang ni 'thun par mdzad* The god, btsan-po, Khri-srong-lde-brtsan in accordance with the customs of the ancestors, did not injure the belief system of the gods but acted in harmony with the laws of heaven and earth (Li et Coblin 1987: 229, 232).

Dans les documents historiques trouvés à Dunhuang, il y a des exemples des trois autres cas (locatif, ablatif, elatif) bien qu'on ne trouve que trois exemples de *las ni*.

5. locatif -*na*

La combinaison *na ni* apparaît plusieurs fois dans la chronique ancienne tibétaine, par exemple (P1287, 0251) : / *da ro las bltas na ni nyam chung* // *rma las bltas na phog snya che zhing mchis na* / Aujourd'hui, à la vue d'un cadavre, on est intimidé ; à la vue d'une blessure, on mesure le coup (Bacot et al. 1940 : 143).

7. ablatif -*las*

La combinaison *las ni* apparaît dans une section en vers de la chronique ancienne (P1287,0234) : *nya las ni kham du bkong* / *kham las ni rmeg du bta'*// Dompté de la cheville à la bouche, Détruit de la bouche à la racine (Bacot et al. 108, 142).

8. élatif -*nas*

La combinaison *nas ni* apparaît dans une section en vers de la chronique ancienne (P1287, 0412) : / *byang 'brog ni 'brong dgum na* / *pu nas ni khus 'debs pa'*/ pour tuer le yak aux solitudes du nord, on appelle : « *khus !* » du haut de la vallée (Bacot et al. 1940 : 116, 156).

Mais je crois que cette description est trop simple. Au minimum, *ni* remplace souvent une marque de l'agentif ; par exemple, nous trouvons dans le *Mi la rnam thar* : « *khong grogs po rnams ni phyag rten sna re tsam las mi gtong bar 'dug* Mes amis donnèrent seulement quelques cadeaux » (de Jong 1959: 39). Là où normalement on attend l'ergatif, il n'y a que le *ni*. La traduction mongole a le syntagme "les amis" au nominatif: « *tedeger minu nököd nijiged beleg-i berijü mörgübei* » (Bosson 1967 : 29r.5-6). Dans l'hagiographie de U rgyan pa rin chen dpal (1229/1230-1309), nous trouvons: *rje grub chen rin po che pas (B pa) ni gsung gleng (B sleng) mdzad pa'i 'phro la* « *rked (B nga skyed) pa na bar 'dug* » *gsung nas*/ tandis que le seigneur thaumaturge précieux disait « me fait mal la taille » (Bsod nams 'od zer 1976: 169, 1997: 235). Ici l'une des révisions a l'ergatif avant *ni* et l'autre pas. Il n'est donc pas tout à fait exact d'affirmer que *ni* n'a aucune fonction syntaxique. Une étude poussée de la fonction syntaxique de *ni* demeure à faire. Une condition préalable à une telle étude est la connaissance des structures syntaxiques de chaque verbe dans la langue. En tout cas, *ni* n'est en aucun cas une marque de l'absolutif.

Comme Hackett l'avoue lui-même : « Finally, I should state that this edition of *A Tibetan Verb Lexicon* is consciously thought of as a "First Edition" ... it is hoped that any inadequacies of this first edition will be outweighed by its usefulness ». Une deuxième édition serait une bonne idée, si certaines des suggestions proposées dans ce compte-rendu peuvent être prises en compte.

Addendum

Les lecteurs pourront être intéressés par le livre suivant qui est paru après l'écriture de ce compte rendu.

Hoshi, Izumi. *Gendai Chibettogo dōshi jiten: Rasa hōgen : A verb dictionary of the modern spoken Tibetan of Lhasa, Tibetan-Japanese*. Tōkyō : Tōkyō Gaikokugo Daigaku Ajia Afurika Gengo Bunka Kenkyūjo / Research Institute for the

Languages and Cultures of Asia and Africa, Tokyo University of Foreign Studies, 2003.

Bibliographie

A kya Yongs 'dzin Dbyans can dga' ba'i blo gros (1740-1827). "rnam dbye brgya dang nga bya bye las sogs kyi khyad par mdo tsam brjod pa dka' gnad gsal ba'i me long" inclus in *The Collected Works of A-kyā Yongs-'dzin*. New Delhi: Lama Guru Deva, 1971: 447-460 et aussi in *Sde srid Sangs rgyas Rgya mtsho, Blan dor gsal bar ston pa'i dran thig dwans sel me lon: A treatise on the Sixteen Fundamental Principles of Tibetan Administrative Law by Sde-srid Sans-rgyas-rgya-mtsho with 16 other prints of works on Tibetan Grammar and Orthography from 20th Century Lhasa New Zhol blocks*. Dolanji: Sonam Drakpa Tibetan Bonpo Monastic Centre, 1979: 209-222.

Allen J. H. et J. A. Greenough. *New Latin grammar for schools and colleges, founded on comparative grammar*. Boston: Ginn, 1903.

Beyer, Stephen. *The Classical Tibetan Language*. Albany: State University of New York Press, 1992; Delhi, Sri Satguru Publications, 1993. [compte rendu par: Roy Andrew Miller. *Journal of the American Oriental Society* 114.1. (Jan. - Mar, 1994): 67-76].

Bosson, James Evert ed. *The biography of Milaraspa in its Mongolian Version by Siregetü güüsi Corjiva: with an introduction by James Evert Bosson*. Tapei, 1967.

Byams pa rdo rje. "Bcib dang bzhon zhes pa byed med las tshig yin pa'i skor rags tsam gleng ba [Quelques remarques sur les verbes bcib et bzhon comme verbes intransitifs]". *Mtsho sngon Slob gso / Qinghai Education* 4. (1996): 53-54.

Bsod nams 'od zer [A]. *Grub chen U rgyan pa'i rnam par thar pa Byin brlabs kyi chu rgyun: a biography of the famed Tibetan Mahāsiddha O-rgyan-pa Sefi-ge-dpal*. Gangtok: Sherab Gyaltzen Lama, 1976. [B] *Grub chen u rgyan pa'i rnam thar*. gangs can rig mdzod 32. Lhasa: bod ljongs bod yig dpe rnying dpe skrun khang, 1997.

van Driem, George. *Languages of the Himalayas*. 2 vols. Handbuch der Orientalistik 2.10. Leiden: Brill, 2001.

Eimer, Helmut. "Eine alttibetische Perfektbildung". *Indo-Iranian Journal* 30 (1987): 213-214.

Eimer, Helmut. "On the Structure of the Tibetan Kanjur" *The Many Canons of Tibetan Buddhism*. Eds. Helmut Eimer et David Germano. Leiden: Brill, 2002: 57-72.

Giraudeau, Pierre Philippe. *Dictionarium Latino-Thibetanum ad usum alumnorum Missionis Thibeti*. Hongkong: Typis Societatis Missionum ad Exteros, 1916

Hahn, Michael. *Lehrbuch der Klassischen Tibetischen Schriftsprache*. Indica et Tibetica 10. Bonn: Michael Hahn, 1974; Swisttal-Odendorf: Indica et Tibetica Verlag, 1994.

Hahn, Michael. "Blags und Verwandtes (Miscellanea etymologica tibetica, VI)". *Studia Tibetica et Mongolica: Festschrift Manfred Taube*. Eds. Helmut Eimer et al. Indica et Tibetica 34. Swisttal-Odendorf, Indica et Tibetica Verlag, 1999: 123-125. [Schlüssel zum Lehrbuch der Klassischen tibetischen Schriftsprache und Beiträge zur tibetischen Wortkunde (Miscellanea etymologica tibetica I - VI). Indica et Tibetica 10a. Marburg: Indica et Tibetica Verlag, 2003: 144-147]

Imaeda, Yoshiro et al. *Choix de Documents Tibétains conservés à la Bibliothèque Nationale. Tome IV Corpus Syllabique*. Tokyo : Institut de Recherches sur les Langues et Cultures d'Asie et d'Afrique, 2001.

Inaba Shōju. *Chibettogo koten bumpō gaku*. Kyōto: Hōzōkan, 1954. [compte rendu par Roy Andrew Miller. *Language* 31.3. (1955) 477-486.]

Jamison, Stephanie. *Function and Form in the -āya- Formations of the Rig and Atharva Veda*. Ergänzungshefte zur Zeitschrift für Vergleichende Sprachforschung Nr. 31. Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht, 1983.

de Jong, Jan Williem. *Mi la ras pa'i rnam thar: texte tibétain de la vie de Milarépa*. 'S-Gravenhage: Mouton, 1959.

de Jong, Jan Williem. "Tibetan *blag-pa* and *blags-pa*". *Bulletin of the School of Oriental and African Studies* 36.2. London: School of Oriental and African Studies (1973): 309-312.

Kaschewsky, Roland. "Zur Frage des sogenannten «Akkusativs» im Tibetischen". *Proceedings of the Csoma de Körös Memorial Symposium held at Mátrafüred, Hungary 24-30 September 1976*. Ed. par Louis Ligeti. Bibliotheca Orientalis Hungarica, 23. Budapest: Akadémiai Kiadó, 1978: 169-188.

DeLancey, Scott. "Tibetan". Thurgood, Graham and Randy J. LaPolla eds. *The Sino-Tibetan Languages*. New York: Routledge, 2003: 253-267.

Li Fang-kuei. "Tibetan Glo-ba-'dring." *Studia Serica Bernhard Karlgren dedicata. Sinological studies dedicated to Bernhard Karlgren on his seventieth birthday, October fifth, 1959*. Ed. Soren Egerod. Copenhagen: E. Munksgaard, 1959: 55-9.

Li Fang-kuei et W. South Coblin. *A study of the old Tibetan inscriptions*. Special Publications 91. Taipei, Academia Sinica, 1987.

Li yung khrang. *Bya tshig tshig mdzod* 1988. Beijing: mi rigs dpe skrun khang, 1993 [extrait de Zhang 1985].

Miller, Roy Andrew. "The Far East". *Historiography of Linguistics*. Current Trends in Linguistics 13. Ed. Thomas A. Sebeok. The Hague: Mouton, 1975: 1214-1264.

Miller, Roy Andrew. "Linguistic issues in the study of Tibetan Grammar". *Wiener Zeitschrift für die Kunde Südasiens und Archiv für Indische Philosophie* 26. (1982): 86-116.

Mimaki Katsumi. "Index to Two *brDa gsar rnying* Treatises: The Works of dBus pa blo gsal and ICang skya Rol pa'i rdo rje". *Naritanan bukkyo kenkyūjo kiyo* (1992): 479-503.

Nagano Yasuhiko. *A Morphological Index of Classical Tibetan*. Tōkyō: Seishido, 1997.

Negi, J. S. *Bod skad dang legs sbyar gyi tshig mdzod chen mo / Bhoṭa-Saṃskṛtakośaḥ / Tibetan-Sanskrit dictionary*. Sarnath: Dictionary Unit, Central Institute of Higher Tibetan Studies, 1993-

Nobel, Johannes. *Suvarnaprabhāsottamasūtra. Das Godglanz-Sūtra. Ein Sanskrittext des Mahāyāna-Buddhismus. Die Tibetischen Übersetzungen mit einem Wörterbuch*. Leiden: E. J. Brill, 1950.

Tillemans, Tom J.F. and Derek D. Herforth. *Agents and Actions in Classical Tibetan*. Wiener Studien zur Tibetologie und Buddhismuskunde 21. Wien: Arbeitskreis für Tibetische und Buddhistische Studien Universität Wien, 1989. [compte rendu par Pieter Verhagen. *Bulletin of the School of Oriental and African Studies* 54.1 (1991): 208-210].

Tournadre, Nicolas. *L'ergativité en Tibétain: Approche Morphosyntaxique de la Langue Parlée*. Bibliothèque de l'Information grammaticale 33. Louvain et Paris: Éditions Peeters, 1996.

Tournadre, Nicolas. "Final auxiliary verbs in literary Tibetan and in the dialects" *Linguistics of the Tibeto-Burman Area: Person and Evidence in Himalayan Languages: Part II*. 24.1 Berkley: University of California Linguistics Department, 2001.

Tournadre, Nicolas et Sangda Dorje. *Manuel de Tibétain Standard: langue et civilisation*. Paris: Mondes et Langue, L'asiathèque, 2003.

Uray, Géza. "The Old Tibetan verb *bon*". *Acta Orientaliae Scientiarum Hungaricae*, 17. Budapest: Akademiai Kiadó, (1964): 323-334.

Verhagen, Pieter. *A History of Sanskrit Grammatical Literature in Tibet. volume 1: Transmission of the Canonical Literature*. Handbuch der Orientalistik. Ab 2.

vol 8. Leiden: Brill, 1994. [compte rendu par Helmut Eimer. *Central Asiatic Journal*, 39.2. (1995): 14-16.]

Verhagen, Pieter. *A History of Sanskrit Grammatical Literature in Tibet. volume 2: Assimilation into Indigenous Scholarship*. Handbuch der Orientalistik. Ab 2. vol 8. Leiden: Brill, 2001. [compte rendu par Tom Tillemans. *Asiatische Studien / Etudes asiatiques* 57.1, (2003) : 213-235]

Wilson, Joe. *Translating Buddhism from Tibetan*. Ithaca: Snow Lion Publications, 1992.

Zeisler, Bettina 2002. "Case patterns and pattern variation in Ladakhi: a preliminary field report" une communication présenté à le 8ème Himalayan Languages Symposium à l'Université de Berne, La Suisse.

Zeisler, Bettina 2003. "The Tibetan understanding of *karman*: Some problems of Tibetan case marking." une communication présenté à le dixième réunion de l'International Association of Tibetan Studies à Oxford.

Zhang Yisun. *Bod rgya tshig mdzod chen mo / Zang Han Da Cidian*. Beijing: Mi rigs dpe skrun kang / Minzu Chubanshe, 1985.

Zimmerman, Heinz. *Wortart und Sprachstruktur im Tibetischen*. Freiburger Beiträge zur Indologie 10. Wiesbaden: Otto Harrassowitz, 1979. [compte rendu par Roy Andrew Miller. "Linguistic issues in the study of Tibetan Grammar" *Wiener Zeitschrift für die Kunde Südasiens und Archiv für Indische Philosophie* 26. (1982): 86-116.]

